



SNCTA (French air traffic control union), ATMPP (Italian air traffic control union), BGATC, ACV-CSC, SLFA (Belgium guild and trade unions), GdF (German trade union), UNSA-IESSA (French electronician union), GLCCA (Luxemburg guild), Netherlands guild air traffic control, TUEM (Maastricht trade unions)

CONTACT PRESSE EN FRANCAIS : Stéphane Durand (SNCTA) + 336 890 535 23
CONTACT PRESSE EN ANGLAIS : Nicolas Hinchliffe (SNCTA) + 336 241 776 87
CONTACT PRESSE EN ALLEMAND : Volker Dick (TUEM) + 316 290 467 59
CONTACT PRESSE EN ITALIEN : Enrico Lucini (ATMPP) + 393 494 320 658

durand@sncta.fr
hinchliffe@sncta.fr
volker.dick@eurocontrol.int
enrico.lucini@atmpp.it

Contrôleurs et syndicats oeuvrent pour créer un prestataire unique des services de la navigation aérienne au dessus de leurs pays respectifs

«Air navigation control, [...] is a task involving the exercise of public authority and is not of an economic nature, since that activity constitutes a service in the public interest which is intended to protect both the users of air transport and the populations affected by aircraft flying over them».

(Extrait de la décision C.364/92 de la Cour Européenne de Justice).

Les présidents et représentants des syndicats et des associations professionnelles de Belgique, France, Italie, Allemagne, Luxembourg, Pays Bas et du centre d'Eurocontrol à Maastricht rappellent que la première mission des prestataires de service de navigation aérienne est d'assurer la sécurité des passagers et des populations survolées.

Ils se déclarent formellement opposés à toute tentative visant à introduire une quelconque compétition entre prestataires de services, et sont extrêmement préoccupés par l'actuel processus de privatisation du prestataire allemand, la DFS.

Cependant, conscients que s'opposer n'est plus suffisant, ils ont décidé de proposer, dans l'intérêt des citoyens européens et des services de la navigation aérienne dans leur ensemble, **la création d'un prestataire unique de services de la Navigation Aérienne, opérant dans l'intégralité (du sol à illimité) de l'espace aérien des pays concernés.** Ce projet, baptisé Projet Mosaic, sera développé sur la base d'un service d'intérêt général. Il sera financé exclusivement par les redevances et/ou les subventions des états concernés, et sera placé sous l'autorité directe des ministres des transports concernés.

Cette entité unique sera construite étape par étape, sur la base de coopérations renforcées entre prestataires de services initiées par les autorités nationales respectives. Le processus qui amènera à l'intégration, comprendra plusieurs phases.

La première phase sera faite de mesures d'harmonisations techniques et d'améliorations opérationnelles réalisables à court terme.

Lors de la deuxième phase, qui sera une phase de transition, les systèmes de recouvrement des charges, et la gestion des flux financiers seront centralisés. Un institut, spécialement créé à ce moment-là, définira la stratégie globale de l'ensemble des prestataires concernés.

L'ultime phase sera celle de l'intégration complète des prestataires et des personnels au sein d'un institut européen de la navigation aérienne, chargé d'assurer les services en lieu et place des prestataires nationaux. Le personnel sera employé en qualité de fonctionnaire européen.

Le but recherché est d'améliorer les niveaux de sécurité et d'augmenter la capacité disponible, grâce à l'amélioration des réseaux de routes, l'utilisation de nouvelles technologies, ainsi qu'à l'intégration des contraintes militaires et du concept d'utilisation flexible de l'espace aérien. Ce qui permettra de réduire le coût final pour l'utilisateur.

Une organisation centrale et internationale devra par ailleurs être chargée de la gestion efficace des différents programmes de coopérations internationales.

« C'est parce que nous avons de l'Europe une certaine idée que nous cherchons aujourd'hui à construire l'Airbus de la navigation aérienne. Nous ne saurions imaginer que la commission européenne, les pouvoirs publics, les prestataires de services, les compagnies aériennes et les citoyens ne soutiennent pas cette initiative. »